

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 40 (2003)

Heft: 1584

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Confédération recycle l'initiative en faveur des places d'apprentissage

Les temps restent difficiles pour les apprentis malgré les promesses du Conseil fédéral. La reprise économique, qui devait tout résoudre, tarde à venir. La Confédération va ainsi s'approprier des propositions inscrites dans l'initiative en faveur de places d'apprentissage, refusée en votation populaire.

L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) vient de publier un communiqué inquiet: «Malgré la nette évolution positive de l'offre, [...] la situation des places d'apprentissage demeurera tendue.» Il ajoute ensuite: «L'accroissement du nombre de nouveaux contrats (d'apprentissage ndlr) [...] n'arrivera pas, à moyen terme, à compenser les effets des mutations structurelles et ne permettra pas d'absorber le nombre croissant d'élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire.» L'OFFT reconnaît donc que son argumentation lors de la campagne de votation au sujet de l'initiative pour des places d'apprentissage (lipa, voir *DP* n° 1555) ne tenait tout simplement pas la route et que les problèmes sur le marché des places

d'apprentissage sont principalement d'ordre structurel.

Une crise faussement conjoncturelle

Les secteurs d'activités ne sont pas égaux face aux coûts de la formation des apprentis et il en résulte un déséquilibre de l'offre: certaines professions ont de nombreuses places vacantes alors que leur absence est dramatique dans d'autres. Les initiateurs de la lipa n'ont eu de cesse de dire que les problèmes de l'apprentissage ne seraient pas résolus même avec un retour à la croissance. Ils proposaient donc une solution à ces déséquilibres structurels avec un fonds permettant de répartir les coûts de l'apprentissage entre les différentes branches.

Pour le Conseil fédéral la crise des places d'apprentissage

n'était pas aussi grave que les initiateurs le prétendaient et le problème, si problème il y avait, n'était que conjoncturel. Selon les subtils prévisionnistes de l'OFFT et de la «task force places d'apprentissage 2003» (mise en place pour rassurer l'électorat), le manque de places d'apprentissage allait se résorber avec la reprise économique. Ces arguments ont fait mouche et l'initiative a été rejetée.

L'OFFT retourne sa veste

La pression de la votation populaire écartée, l'OFFT peut enfin admettre, même de façon indirecte, que les initiateurs (dont les syndicats et la Jeunesse socialiste suisse) avaient vu juste. Preuve en est que l'OFFT propose aujourd'hui de créer des réseaux d'entreprises formatrices comme solution aux déséquilibres structurels du

marché des places d'apprentissage ; il envisage la mise en commun de la formation des apprentis par des PME. Cette solution était déjà évoquée il y a six mois par le comité de l'initiative que le Conseil fédéral avait pourtant balayé d'un revers de main.

Cette histoire nous conduit à deux hypothèses : soit les chiffres et les prévisions des brillants experts de l'OFFT dont le Conseil fédéral s'est servi pour argumenter contre l'initiative étaient faux, soit le Conseil fédéral a manipulé la réalité pour couler une initiative dont le principal tort était d'être issue de la gauche. Dans le premier cas, il faut s'inquiéter de la capacité du Conseil fédéral à gouverner, dans le second, de sa capacité à participer loyalement au débat démocratique.

jcs

Suisse en miniatures

La «Stauffacherplatz», à Zurich, sera rebaptisée «Ernst-Nobs-Platz» le 17 décembre prochain. Stauffacher conserve son quai, son pont et sa rue. Il était donc logique de céder la place au premier conseiller fédéral socialiste, ancien maire de la ville, homme politique et journaliste, par ailleurs d'origine bernoise.

Si tout se déroule conformément au programme, en 2006, le président du Conseil national sera le socialiste Claude Janiak, élu de Bâle-Campagne qui non seulement reconnaît son hom

sexualité mais dispose encore, en plus de la nationalité suisse, de celle de son pays d'origine, la Pologne d'où est venu son père, victime du stalinisme. (*Tags Anzeiger*, 22 novembre 2003)

Débat dans *Blick* (n° 269) entre Peter Bodenmann et Franz Steinegger sur le sujet «Les paysans suisses peuvent-ils être encore sauvés?» Pour l'hôtelier brigand, «dix mille exploitations efficientes suffisent». Des mesures de «mise à la retraite» coûteront moins cher à l'Etat que la politique actuelle. *cfp*

IMPRESSIONSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Daniel Delley (jd)
André Gavillet (ag)
Roger Nordmann (rn)
Charles-F. Pochon (cfp)
Jean Christophe Schwaab (jcs)
Albert Tille (at)
Adèle Thorens

Forum: Michaël Monney

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

E-mail: domaine.public@span.ch

www.domainepublic.ch